

QUALITÉ DE L'EAU DES CANAUX PARISIENS

CONTEXTE

Afin de respecter les objectifs réglementaires (Directive-cadre sur l'eau ou DCE), la Ville de Paris effectue un suivi de la qualité de l'eau de ses canaux.

QU'EST-CE QUE L'ÉTAT (OU POTENTIEL) ÉCOLOGIQUE ?

État/potentiel écologique

- Très bon
- Bon
- Moyen
- Médiocre
- Mauvais

L'état écologique est la qualité du milieu aquatique mesurée selon des **paramètres physicochimiques** (pH, matières azotées, matières phosphorées, ...) et des **paramètres biologiques** (compartiments algues, invertébrés et poissons).

Dans le cas de l'étude de canaux ou de rivières fortement modifiées par les activités humaines, le terme d'état est remplacé par celui de potentiel.

BILAN

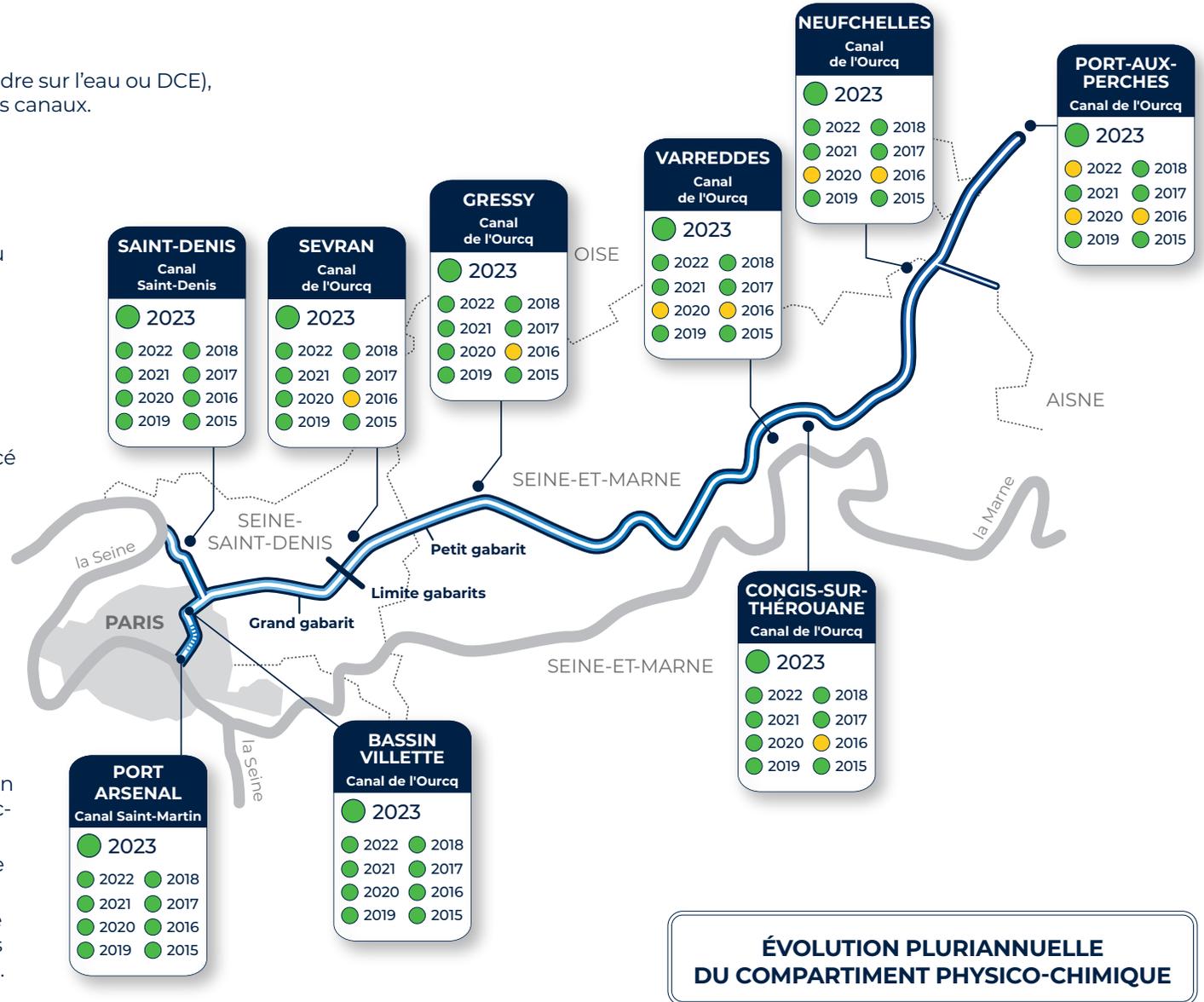
L'objectif d'atteindre le bon potentiel écologique en 2015 a bien été réalisé pour les canaux de Paris.

On observe en 2016 et 2020 un déclassement de certaines stations à cause de la présence de phosphore, elle peut avoir pour origine les engrais ou fertilisants utilisés en agriculture ou encore un mauvais traitement des eaux usées.

Une concentration trop importante de phosphore peut entraîner l'eutrophisation du milieu aquatique (saturation en éléments nutritifs, prolifération d'algues ou de cyanobactéries, appauvrissement du milieu en oxygène).

En 2022, le déclassement d'une station est dû à la Demande Biologique en Oxygène 5 (DBO 5).

La **DBO** correspond à la quantité de dioxygène nécessaire aux micro-organismes aérobies de l'eau pour oxyder les matières organiques, dissoutes ou en suspension dans l'eau. Plus elle est élevée, plus la qualité du milieu est dégradée.



ÉVOLUTION PLURIANNUELLE DU COMPARTIMENT PHYSICO-CHIMIQUE